

COMPTE RENDU de Conseil d'École
Année scolaire 2015-6

École : des Hirondelles – La Neuville-Roy	Communes : La Neuville-Roy / Montiers / Wacquemoulin
---	--

<p>Date : vendredi 06/11/2015</p> <p>Horaires : 17h30 – 19h30</p> <p>Lieu : École des Hirondelles – La Neuville-Roy</p> <p>Nom du président : M. GAUDIARD (directeur)</p> <p>Nom du secrétaire :</p> <p>Nom des participants et qualité :</p> <ul style="list-style-type: none">• M. GAUDIARD (directeur), Mmes LEVASSEUR, BARAT, DEROZIER, MATÉOS (adjointes)• M. LESUEUR (président du Syndicat scolaire), M. HOUPY (membre du Syndicat scolaire)• Mmes DE CARNÉ-MARCEIN, HALLOT, LEVASSEUR, LEPHAY, M. MERMOUX (représentants des parents d'élèves)• Mmes DEBOUT, GENEST (Atsem)• Mme HUSAK (secrétaire du Syndicat scolaire)• M. PECHO (maire de Wacquemoulin) <p>Absents excusés :</p> <ul style="list-style-type: none">• M. MICHEL (maire de La Neuville-Roy) <p>Absents :</p>
--

<p><u>Ordre du jour de la réunion :</u></p> <ol style="list-style-type: none">1) Constitution du Conseil d'École 2015/20162) Fonctionnement des Conseils d'École3) Projet Éducatif Territorial4) Élections des représentants des parents d'élèves5) Effectifs de rentrée6) Règlement intérieur7) Horaires et TAP8) Charte de la laïcité9) Évaluations CE210) Informations Coopérative Scolaire11) Informations Hygiène, Sécurité et Fonctionnement des écoles12) Actions pédagogiques
--

<p><u>Thèmes abordés et décisions prises :</u></p> <p>1) Constitution du Conseil d'École 2015/2016</p> <p>Tour de table et présentation des membres. Rappel concernant les voix délibératives et les voix consultatives. Dates des prochains conseils d'école dépendra du choix du mode de fonctionnement et seront communiquées postérieurement.</p> <p>2) Fonctionnement des Conseils d'École</p> <p>Suite à l'intégration de deux nouvelles communes dans le syndicat scolaire et des modifications concernant l'école</p>

de Montiers qui scolarise des élèves résidant dans les 5 communes alors que les 3 autres écoles ne scolarisent uniquement des élèves résidant dans 2 ou 3 communes, la question du fonctionnement des conseils d'école s'est posée.

Les représentants des parents d'élèves ont fait savoir qu'ils tenaient à être consultés sur cette question, à travers un vote du conseil d'école, comme l'indique le Code de l'Éducation (article D.411-3). Le conseil d'école est donc appelé à délibérer sur 4 propositions de fonctionnement.

Les 4 propositions sont les suivantes :

- **Proposition 1** : Fonctionnement en un seul conseil d'école unique fusionné pour les 4 écoles (La Neuville-Roy, Léglantiers, Montiers, Pronleroy)
- **Proposition 2** : Fonctionnement sur la base du fonctionnement des années précédentes (fusion des conseils d'école de La Neuville-Roy et Montiers d'une part et de Léglantiers et Pronleroy d'autre part)
- **Proposition 3** : Fonctionnement selon le principe d'un conseil divisé en 2 temps : 1 temps commun globalisé pour les 4 écoles et 1 temps spécifique à chacune des écoles
- **Proposition 4** : Fonctionnement sur le principe d'un conseil d'école pour chaque école, fonctionnant de manière autonome

Chacune de ces 4 propositions sera successivement soumise au vote à main levée des 12 membres ayant voix délibératives, avec deux possibilités : « Pour » et « Contre ». Il est aussi possible de s'abstenir. Il est précisé que ce vote ne concerne que le fonctionnement des conseils d'école et qu'indépendamment du résultat de ce vote et donc du mode de fonctionnement retenu, les enseignants des 4 écoles ont décidé de se regrouper pour ce qui est des conseils de cycles et de maîtres pour travailler de la plus concertée possible. Il est précisé la nécessité d'un vote compatible des autres conseils d'école concernés pour que les propositions 1, 2 et 3 soient concrètement appliquées.

Il est aussi précisé que les enseignants des 4 écoles ont décidé de travailler en commun pour leurs conseils de maîtres et de cycles et que ce fonctionnement ne sera pas remis en cause par le résultat du vote de ce soir, quel qu'il soit.

M. Lesueur demande des précisions concernant les propositions 1 et 3.

Mme De Carné-Marcein exprime le regret de l'ensemble des représentants des parents d'élèves de n'avoir pas pu être informés de cette situation complexe et de ce qu'elle impliquait, et cela avant la date de la constitution des listes pour les élections des représentants des parents d'élèves. Certains représentants des parents d'élèves de l'école de La Neuville-Roy ont aussi des enfants scolarisés à l'école de Montiers et se seraient présentés alors aussi aux élections de l'école de Montiers, ce qu'ils n'avaient pas lieu de faire auparavant, compte-tenu du fonctionnement des années précédentes.

Vote :

- | | | | |
|-------------------|----------|-------------|----------------|
| • Proposition 1 → | Pour : 0 | Contre : 10 | Absentions : 2 |
| • Proposition 2 → | Pour : 7 | Contre : 2 | Absentions : 3 |
| • Proposition 3 → | Pour : 2 | Contre : 10 | Absentions : 0 |
| • Proposition 4 → | Pour : 5 | Contre : 6 | Absentions : 1 |

Au vu des résultats, le conseil d'école s'est officiellement prononcé en faveur de la **proposition 2**, à savoir un fonctionnement sur la base du fonctionnement des années précédentes (fusion des conseils d'école de La Neuville-Roy et Montiers d'une part et de Léglantiers et Pronleroy d'autre part).

Devant se rendre aux autres conseils d'école dépendant du syndicat scolaire et tel qu'il avait été prévu de faire, M. Lesueur quitte le conseil d'école à ce moment.

3) **Projet Éducatif Territorial**

Rappel concernant le PEdT : innovation liée à la refondation de l'école et plus précisément à la réforme dite des rythmes scolaires. C'est un document qui formalise une démarche permettant aux collectivités locales, en partenariat avec l'Éducation Nationale de penser un parcours de l'enfant globalisé entre temps scolaire et temps périscolaire, afin de le rendre cohérent, et que ces différents temps puissent être complémentaires.

Pour La Neuville-Roy, le PEdT distingue 4 temps : accueil du matin, temps du midi/restauration, accueil du soir et TAP.

Il semble important de signaler que l'accueil du soir permet un temps d'accompagnement aux devoirs d'une heure dans une salle au calme.

Un projet pédagogique est établi en début d'année et a pour thème « Les 5 continents » et une programmation spécifique par trimestre a été mise en place (trimestre 1 : l'environnement / trimestre 2 : ouverture sur d'autres cultures / trimestre 3 : activités multisports)

4) Élections des représentants des parents d'élèves

Comme l'an dernier, une élection distincte par école, y compris écoles regroupées en RPI. Elles ont eu lieu le vendredi 09 octobre. 98 votants sur 177 inscrits (soit 55,4% de participation, chiffre tout à fait comparable aux années précédentes). 7 bulletins blancs ou nuls donc 91 suffrages pour la liste de Mme De Carné-Marcein.

5) Effectifs de rentrée

Effectifs à la date d'aujourd'hui :

- PS – MS Mme Levasseur : 12 + 9 = 21
- PS – MS Mme Barat : 10 + 10 = 20
- CE1 – CE2 Mme Derozier : 12 + 12 = 24
- CE2 – CM1 Mme Matéos : 7 + 17 = 24
- CM1 – CM2 M. Gaudiard : 5 + 20 = 25

114 élèves sont répartis dans 5 classes (soit 22,8 élèves par classe)

Il est précisé que 25 GS, 20 CP et 11 CE1, qui seront amenés à rejoindre de nouveau notre école dans les 1, 2 ou 3 prochaines années, sont actuellement scolarisés à l'école de Montiers dans des classes de GS (25), CP (25) et CP-CE1 (11+14=25).

6) Règlement intérieur

Lecture et vote.

Règlement pour l'année scolaire 2015-2016 adopté à l'unanimité.

7) Horaires et TAP

Les horaires pour l'année scolaire 2015-2016 sont les suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi		Mercredi
Matin	Après-midi	Matin
8h55 → 11h55	13h40 → 16h10	9h55 → 11h55

Chaque mercredi, de 8h55 à 9h55, le syndicat scolaire organise une heure de TAP, accessible à tous les élèves scolarisés à l'école de La Neuville-Roy, grâce à la tournée de car.

Les représentants des parents d'élèves font remonter qu'ils ont été interpellés par quelques parents qui n'avaient pas été informés de deux modifications survenues depuis le début de l'année, les modifications des horaires de TAP et d'école pour Montiers le mercredi ainsi que le changement du lieu de montée dans le car à La Neuville-Roy pour les tournées de début de demi-journée. M. Gaudiard se fait préciser s'il s'agit de parents directement concernés par ces modifications. Il lui est répondu qu'il s'agissait de parents non directement concernés mais qui auraient aimé être avertis de ces éléments. Il ressort des échanges que tout laisse à penser que chaque personne concernée a bien été informée et enfin que ces informations ont été relayées par différents supports (affichages, site internet, mots dans le cahier de liaison). M. Houpuy prend toutefois note de cette remarque.

8) Charte de la laïcité

Présentation de la Charte de la laïcité. Il est par ailleurs rappelé qu'elle a été distribuée et signée par toutes les familles à travers le cahier de liaison des élèves.

9) Évaluations CE2

Cette année, les élèves de CE2 ont passé des évaluations en français et en mathématiques. C'est une mesure de portée nationale, elles sont se déroulées en début d'année et avaient un objectif d'évaluation diagnostique. Il n'y avait aucun support imposé, chaque équipe pédagogique pouvait définir de manière autonome son contenu.

Il ressort de l'analyse des résultats certains domaines de réussite et certains autres qui feront l'objet d'attention et de remédiation plus ciblées (Grandeurs et Mesures, Vocabulaire, Orthographe).

10) Informations Coopérative Scolaire

Annnonce des chiffres des Comptes Rendus Financiers de la coopérative scolaire de l'école de La Neuville-Roy.

11) Informations Hygiène, Sécurité et Fonctionnement des écoles

Exercice incendie effectué le mercredi 30 septembre. 1^{er} exercice de l'année, non inopiné. Évacuation en bon ordre en 2 minutes 50 secondes. 2 autres exercices auront lieu d'ici la fin de l'année.

Le PPMS a été actualisé pour cette année, les parents ont été destinataires d'une fiche d'information le 02 octobre. Une simulation avec confinement sera effectuée dans l'année.

Premier cas de varicelle de l'année confirmé hier (ce n'est pas une maladie à éviction scolaire).

Mme Lebel Brigitte (ATSEM de la classe de PS/MS 1) a connu un grave souci de santé quelques jours avant la rentrée de cette année scolaire. Elle est toujours actuellement en convalescence et est remplacée, depuis la rentrée, par Nathalie Genest. Nous remercions le syndicat d'avoir pourvu à son remplacement au plus vite, et de plus, par la même personne, ce qui est très important pour des enfants de cet âge-là, et qui d'ailleurs est très compétente. Le conseil d'école souhaite à Mme Lebel un prompt rétablissement.

Problème avec la porte d'entrée de la classe de Mme Barat (bâtiment préfabriqué). L'accès par la porte habituelle devenait dangereux à cause du vent. Cette porte a donc été condamnée et l'accès se fait maintenant par la porte du vestiaire. Des travaux pendant les vacances de la Toussaint (construction d'un plan incliné) ont permis de sécuriser encore plus cet accès car, de ce fait, il n'y a plus la marche assez haute qui pouvait jusqu'alors être cause de chutes. La porte du vestiaire sera donc dorénavant utilisée de manière pérenne comme accès à la classe et nous remercions le syndicat scolaire pour les travaux.

Problèmes de retard de car : le début de l'année a été marqué par des retards récurrents et importants dans les tournées de car, principalement celle de début de matinée. Les travaux de voirie et la circulation alternée dans La Neuville-Roy en étaient la cause ou au moins un facteur aggravant. Ce problème était doublement pénalisant car il impliquait une arrivée tardive des élèves mais aussi de Noëlle, accompagnatrice du car et Atsem de la classe de Mme Barat. M. Lesueur, prévenu de la situation, avait contacté le responsable transport du Conseil Général et le transporteur à ce sujet. Depuis lors, on a pu noter une amélioration, liée aussi à la fin des travaux sur les axes empruntés par le car. Toutefois, il y a encore ponctuellement – et pour d'autres raisons – des retards de car (cf ce matin même, le 06/11, lié à un contrôle de sécurité de la gendarmerie).

Remerciements à M. Houpy pour la donation d'un PC dans la classe de Mme Matéos.

Mme Levasseur demande le balayage des feuilles dans la cour de récréation.

12) Actions pédagogiques

EPS : l'intervention de Mme Péronnet Jésaël maintenue cette année, selon les mêmes modalités que l'an dernier, une heure par semaine par classe élémentaire, le mardi matin. La salle des associations est réservée cette matinée là. Nous remercions le syndicat pour ces deux points.

Natation : les séances auront lieu pour les élèves de CE1 et de CM2 selon un fonctionnement déjà en place les années précédentes. Les séances se dérouleront à la piscine de Montdidier au 3^{ème} trimestre (1^{ère} séance prévue : 31 mars)

Mme Levasseur demande s'il n'est pas possible d'inverser les créneaux natation de l'école de Montiers et de La Neuville-Roy, afin d'envoyer à la piscine les plus grands lors des périodes d'hiver car leur plus grande autonomie pour l'habillage serait appréciable à cette période de l'année. M. Gaudiard relaiera la demande.

CM2 : permis vélo, la gendarmerie est venue à l'école le vendredi 09 octobre pour le faire passer. Partie théorique puis pratique. Tous les élèves de CM2 ont obtenu leur permis vélo.

CE2 : permis piéton, avec la participation aussi de la gendarmerie, à la fois pour la préparation et pour la passation (le vendredi 09 octobre aussi) . Les gendarmes doivent repasser à l'école pour les résultats et la remise des permis.

CM1/CM2 : projet classe découverte, bien avancé mais non finalisé. Projet en lien avec la montagne, le milieu montagnard (lien avec la géographie, les sciences naturelles et le sport). Elle se déroulera dans les Vosges, avec des dates à confirmer, mais avec de fortes chances fin avril. Projet mené avec la classe de CM1/CM2 de Ravenel, avec qui nous avons déjà partagé la classe découverte en Normandie il y a deux ans.

Le financement de la classe découverte reste, comme chaque année, un point primordial. Les budgets de cette

année ne sont pas encore connus avec précision, mais les premiers retours de devis laissent à penser qu'on se situera dans les mêmes chiffres que les années passées. Toutes les subventions institutionnelles seront demandées dès que le projet sera finalisé. Des actions sont déjà entreprises par les parents de la classe afin de récolter de l'argent et de faire baisser la participation demandée aux familles. M. Gaudiard remercie le groupe de parents qui portent ces actions.

Classes maternelles : le 08 mars, un spectacle de M. Darny « Le Palais des 5 sens » sera proposé aux 5 classes de maternelle des 4 écoles, à la salle des fêtes de La Neuville-Roy.

Sortie au cinéma de Saint-Just-en-Chaussée, dans le cadre de l'opération cinéma de Noël. Les dates ne sont pas encore connues (14 ou 15/12 pour les maternelles pour le film « La Course du siècle » et le 3 ou 10/12 pour les élémentaires pour le film « Le Royaume de Gahoole »).

CE1/CE2 et CE2/CM1 : sortie à Compiègne le 20/05 pour un spectacle l'après-midi au Théâtre impérial de Compiègne, qui sera complété par une autre activité le matin non encore arrêtée.

CE2/CM1 : inscription à l'opération « Printemps des poètes » de la Communauté de Communes (avec une exposition prévue au mois de mars) et à l'opération « Pièces jaunes ».

Date de l'envoi :

Signature du Directeur/de la Directrice :